



Office Culturel
15, rue du Docteur Blanchard
30700 Saint-Quentin-la-Poterie
contact@officeculturel.com
04 66 22 74 38

A Saint-Quentin-la-Poterie, le 29 septembre 2026

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous souhaitons vous informer d'une décision qui concerne directement l'avenir de l'Office culturel et, plus largement, l'organisation de l'action culturelle et de la filière métiers d'art à Saint-Quentin-la-Poterie.

La municipalité a en effet décidé de créer un service municipal « Culture et Patrimoine », dont les missions doivent notamment reprendre une partie de celles aujourd'hui portées par l'Office culturel et le Musée de la Poterie Méditerranéenne.

La volonté de « mutualiser les services culture et patrimoine » figurait dans le programme de l'équipe municipale, sans précision sur ses modalités ni sur ses conséquences pour les structures existantes. Le projet a ensuite été annoncé publiquement par Monsieur le Maire lors de l'inauguration de l'exposition annuelle du Musée de la Poterie Méditerranéenne en avril 2026, puis relayé dans la presse. **Durant cette première phase, l'Office culturel (que ce soit ses adhérents ou conseil d'administration) n'a été officiellement associés à la réflexion.**

À la suite de ces annonces, nous avons demandé un rendez-vous au maire. Une première rencontre avec le conseil d'administration a finalement eu lieu le 6 juillet.

La municipalité y a présenté ses objectifs : diversification de l'action culturelle, notamment vers la viticulture et l'animation, mutualisation des équipes et recherche d'une plus grande stabilité de fonctionnement.

De notre côté, nous avons demandé que soient clarifiés le statut et la gouvernance du futur service, ses moyens humains et financiers et son niveau d'autonomie.

Nous avons insisté sur la nécessité que la mutualisation ne se traduise ni par une perte de compétences, ni par une diminution de la qualification des emplois, ni par une réduction de l'ambition portée jusqu'ici par l'Office culturel et les acteurs « Capitale de la céramique ». Nous avons rappelé le rôle essentiel des bénévoles et la nécessité de préserver la capacité de l'Office culturel à accompagner les professionnels, à promouvoir la filière métiers d'art et à contribuer au développement du territoire.

Nous avons alors convenu de poursuivre les échanges à la rentrée, à l'occasion d'un nouveau conseil d'administration, afin de rechercher ensemble la meilleure forme de coopération possible, dans le respect de ces exigences et avec la participation des associations, des professionnels et des bénévoles.

Quelques semaines plus tard, nous avons appris que la création du service Culture et Patrimoine était inscrite à l'ordre du conseil municipal du 17 septembre.

Lors du dernier conseil d'administration en date du 9 septembre, en l'absence du maire, les élus présents ont indiqué qu'ils ne souhaitaient pas engager de débat sur le fond du projet avant la réunion du conseil municipal du 17 septembre. La création du service serait d'abord soumise au vote, puis les acteurs concernés seraient ensuite invités à travailler sur sa mise en œuvre.

Ce changement de méthode nous a surpris. Nous avons compris que le conseil d'administration du 6 juillet ouvrait une phase de réflexion et de concertation. Nous découvrons finalement que le

principe même de la nouvelle organisation devait être décidé avant que cette concertation ait réellement commencé.

Le conseil municipal a finalement voté la création du service Culture et Patrimoine le 17 septembre dernier, malgré les demandes formulées par la filière métiers d'art (association des métiers d'art et association de la Barderie des Potiers) pour que cette décision soit différée afin de permettre un véritable échange sur ses conséquences. La municipalité présente alors cette évolution comme un moyen de mutualiser les moyens, de rationaliser l'organisation et d'apporter davantage de stabilité.

Ces éléments peuvent être discutés mais ils doivent également être confrontés à la réalité. L'Office culturel fonctionne bien aujourd'hui, possède une expertise reconnue, a développé des partenariats, porte des projets et assure depuis de nombreuses années une mission essentielle auprès de la filière métiers d'art et du territoire.

Nous ne comprenons donc pas, à ce stade, ce qui justifie de remettre en cause cette organisation sans avoir préalablement étudié avec nous les différentes options possibles. Nous sommes également préoccupés par les conséquences que pourrait avoir une intégration au sein des services municipaux sur l'autonomie de l'action culturelle, les compétences et les emplois, les choix artistiques, les partenariats et les financements de l'Office culturel.

Enfin, la chronologie des événements conduit certains administrateurs à s'interroger sur les objectifs réels de cette réorganisation. Plusieurs d'entre eux ont notamment exprimé le sentiment que la démarche pouvait s'apparenter à une reprise en main politique de l'action culturelle. Nous ne pouvons pas affirmer que des considérations politiques aient déterminé la décision municipale. Mais nous ne pouvons pas non plus ignorer les interrogations que suscitent la méthode employée, l'absence de concertation en amont et le contexte dans lequel cette décision intervient.

Nous souhaitons continuer à défendre une action culturelle exigeante, indépendante et au service des habitants et des professionnels et de la filière métiers d'art.

Nous ne sommes pas opposés par principe à une évolution de nos missions ni à une coopération renforcée avec la Ville.

Il nous appartient désormais de réfléchir collectivement à l'avenir de l'Office culturel, aux conditions de préservation de notre autonomie et aux modalités de coopération que nous pourrions envisager avec la Ville, notamment concernant la place des acteurs culturels dans la future gouvernance.

Assemblée générale extraordinaire
Mardi 3 novembre 2026 à 18h30
Atelier Terre – 2, rue du 4 septembre - St-Quentin-la-Poterie

Nous vous invitons à participer à cette assemblée qui sera l'occasion de vous présenter les éléments dont nous disposons, de répondre à vos questions, d'entendre vos propositions et de définir collectivement la position et les actions que nous souhaitons engager pour l'avenir de l'Office culturel.

Votre présence est importante ! Cette décision concerne directement l'avenir de notre association, de votre association. Nous comptons sur votre participation.

Le Président
et le bureau de l'Office culturel

